

AVIS PUBLIC

Village de Sainte-Pétronille

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jean-François Labbé, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit:

D'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les actions des employés de la municipalité et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité ;

D'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le travail des employés et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;

De prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, d'aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;

D'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce document au bureau de la municipalité.

Le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible sur le site web de la municipalité au <http://ste-petronille.iledorleans.com/>

Donnée à Sainte-Pétronille ce 20^e jour de février 2022.

Jean-François Labbé
Directeur général/greffier-trésorier